

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LA CONSERVATION ET  
LA RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

AG3/5  
Annexe  
Rome, 11 Mai 1965

ASSEMBLEE GENERALE  
3ème Session  
Rome, 5 - 9 Avril 1965

Rapport du Comité du Programme

Le Comité du Programme s'est réuni les 6 et 8 avril. Il était composé de MM. Lorentz, Président; Coremans, Daifuku, Diaz Martos, De Varine et Rotondi, et de M. Philippot, secrétaire-rapporteur.

Il propose à l'Assemblée d'apporter au projet de programme d'activité pour 1965-66 (doc. AG3/5) les compléments et rectifications suivants :

1. A la page 3, fin du chap. I "Création d'un Laboratoire", ajouter :

Une nouvelle pièce des locaux actuels du Centre sera destinée à l'installation et à l'utilisation de l'équipement fourni et à fournir par l'Unesco. Frais d'installation : \$ 2.000

Une liste complémentaire d'équipement nécessaire sera adressée à l'Unesco pour septembre 1965.

Les dépenses en matériel et en personnel nécessaires à l'installation et à l'entretien du laboratoire feront l'objet de précisions détaillées.

2. Documentation. Il y a lieu d'inclure dans le programme la documentation, et de prévoir à ce titre \$ 2.000 pour la rémunération éventuelle de personnel contractuel, en plus du personnel qui pourra être détaché par le Gouvernement italien.
3. Recherches. A la page 5 du texte français du programme d'activités, il convient de supprimer les mots "dans le cadre du programme du Comité de l'ICOM pour les Laboratoires de Musée" et de mentionner spécialement la réunion d'un groupe d'experts de la conservation de la pierre.
4. Diffusion. Le programme du Centre dans son élaboration finale, devra faire l'objet d'une diffusion dans les états membres et autres.